

Lettres de Famille sur l'Éducation

M<sup>e</sup> Guizot.

2 vol in 8. 1828.

précepte de l'obéissance implicite plus commode, à l'instituteur qu'à l'enfant.

- X Dupont de Nemours avait établi dans sa maison deux sortes d'injonctions : le commandement paternel et le commandement militaire. - Le premier souffrait la discussion. Mais l'autre devait être obéi sans réplique.

L'enfant est incapable d'abstraction, donc les maximes générales sont inutiles. Si on lui dit que la lumière éclaire, il répond que c'est la lampe ou le soleil qui éclaire

d'après la doctrine du péché originel, l'enfant naît méchant, corrompu - il faut donc le châtier.

(110)

« si vous ôtez le plaisir de faire le bien, s'abstenir de faire le mal n'est plus qu'une privation, un vide que rien ne remplit. Louise en renonçant à briser mes pains à cacheter se retranchera un plaisir qui ne peut être remplacé que par celui d'accomplir un acte de devoir auquel elle attache qqe mérite. 147

Le châtement n'atteint qu'un petit nombre de cas. il ne peut rien contre la jalousie, l'égoïsme le désir de tourmenter. - La crainte ne peut rien mettre à la place des vertus qui manquent à l'envieux à l'avare, au poltron. Je ferai connaître l'amour du sacrifice là où je ne pourrais réprimer la personnalité. J'instruirai à trouver dans le plaisir des autres une joie qui ne laissera plus de chances à la jalousie, contre laquelle tout mon pouvoir serait sans action. » 158.

il faut qu'il y ait proportion entre la faute & la punition. Si l'enfant ne la sent pas, cette proportion, sa conscience se révolte. (165.)

c'est p<sup>q</sup>quoi les  
pauvres se  
croient vertueux. à un enfant qui ~~est~~/s'est coupé avec un couteau, si vous lui faites des reproches sur sa désobéissance il ne manquera pas de répondre « Je me suis fait déjà bien assez de mal, & par la douleur physique il se croira acquitté de la douleur morale - idée dangereuse qui met un taux aux devoirs de la conscience, & nous porte à croire que le malheur peut racheter les obligations de la conscience. (169)

L'inflexibilité des lois pénales contraint souvent de les appliquer à faux. La criminalité d'une action se compose de combinaisons variables à l'infini. v p 180. - Les punitions doivent varier selon le principe de la faute, l'âge & le caractère de l'enfant.

- X un père paye à son enfant ~~son~~ le travail qu'il fait. Ses fautes sont punies par une amende. 198 & sq.  
c'est laisser supposer à l'enfant que tout peut se réparer avec de l'argent.  
L'intérêt ne peut servir de base à la morale. l'expression est vague. chacun place son intérêt différemment 212 et sq.

La bonté excite l'imagination puisqu'elle nous force à entrer dans les sentiments des autres  
316.